

**La Fondation CNP Assurances lance en partenariat avec
l'association RMC/ BFM une campagne nationale de
sensibilisation à l'utilisation des défibrillateurs cardiaques.
Découvrez en avant première le film qui sera diffusé le 7 février
sur 23 chaînes TV
Paris, le 4 février 2009**

Le nouvel axe d'engagement retenu par la Fondation CNP Assurances – l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale-arrêt cardiaque et premiers secours – se concrétisera dès samedi 7 février. Ce jour-là, 20 à 30 millions de téléspectateurs pourront voir sur une des 23 chaînes TV mobilisées, entre 19 heures et 20 heures, un film de sensibilisation à l'utilisation des défibrillateurs cardiaques.

Intitulé « 4minutes », ce mini-programme a été réalisé par l'association RMC/BFM grâce au soutien financier de la Fondation CNP Assurances. Il a pour ambition de sensibiliser le plus grand nombre sur l'utilité vitale des défibrillateurs et d'encourager les élus et chefs d'entreprise à équiper les lieux recevant du public. 4 minutes, c'est le temps qu'il faut pour agir en urgence et aider à sauver une vie en cas d'arrêt cardiaque. 4 minutes, c'est aussi le nom du site Internet (4minutes.fr) dédié à cette opération nationale de sensibilisation : il met en ligne le film ainsi que plusieurs spots de formation à l'utilisation du défibrillateur et à la réanimation cardio-pulmonaire. On y trouve également les organismes proposant des formations aux premiers secours.

Une véritable avancée en termes de santé publique

Depuis sa création en 1993, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation CNP Assurances soutient des projets qui constituent de véritables avancées en termes de santé publique. Depuis dix ans, elle a consacré près 6,5 millions d'euros de subventions à la lutte contre la douleur à tous les âges de la vie, pour que sa prise en charge progresse rapidement, à l'hôpital, en médecine de ville ou à domicile.

Aujourd'hui, tout en conservant cet axe en faveur de la lutte contre la douleur, la Fondation CNP Assurances a pour objectif, par la sensibilisation, l'information et le soutien à la mise en place de défibrillateurs, de contribuer à sauver des milliers de vies. Plus de 40 000 personnes – soit dix fois plus que les victimes d'accidents de la route - meurent en effet chaque année en France d'un arrêt cardiaque extra-hospitalier. Une intervention rapide grâce au défibrillateur est vitale : chaque minute qui passe réduit le taux de survie de 10 % !

Très attachés à leur Fondation, associés à son engagement et au choix de ses actions, les collaborateurs de CNP Assurances bénéficient en interne d'ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Aider les communes à s'équiper et à sensibiliser la population

La Fondation CNP Assurances lancera prochainement un nouvel appel à projets pour aider les communes à mettre à disposition du grand public des défibrillateurs automatisés externes. Son aide au financement s'accompagnera également d'un soutien aux indispensables actions de sensibilisation de la population aux premiers secours en cas d'arrêt cardiaque.

Le soutien de la Fondation CNP Assurances aux projets sanitaires ayant une utilité directe pour les personnes, leur famille et pour la collectivité est en totale adéquation avec le métier et les valeurs de CNP Assurances, premier assureur de personnes en France. Elle a choisi d'assumer un rôle d'initiateur et d'incubateur en accompagnant des initiatives dans des domaines encore peu développés mais dont la réalisation et la diffusion servent l'intérêt général sur le long terme.